

Commission d'orientation et de suivi du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts

Jeudi 19 juin 2014

(20^e réunion depuis la création du corps)

Participants

Membres de la commission : Alain Moulinier (chef du corps, président de la COS), Cyrielle Barbot, Frédéric Carmillet, Sylvie Hubin-Dedenys, Guy Kauffmann, Jean-Claude Ruyschhaert, Estelle Sandré-Chardonnal, Sophie Villers.

Représentants du Secrétaire général du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : Edmond Graszka, Sophie Mangiante, Guillaume Mangin.

Représentants du Secrétaire général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : Michel Magimel, Michel Gomez, Sophie Mangiante.

Participent également à la réunion : Philippe Bonneau (directeur du collège de formation des IPEF ParisTech) et Anastasia Wolff (association des IEPEF).

Secrétariat de la Commission : Jean Guillot.

Excusés : Emmanuelle Bour-Poitrinal, Emmanuel de Guillebon, Yves Confesson.

La réunion se tient au CGEDD à la Défense.

Ordre du jour

- 1) gestion des parcours
 - mission sur l'encadrement supérieur de l'Etat
 - démarrage de la mission gestion des parcours des IPEF
- 2) recrutement 2014
- 3) détachements en premier poste
- 4) questions diverses.

Alain Moulinier commence par souhaiter la bienvenue à ceux qui participent pour la première fois aux travaux de la COS :

- Anastasia Wolff (origine ENS) représente les ingénieurs élèves
- Guillaume Mangin (origine X, GREF) succède à Bruno Codarini comme chargé de mission des IPEF après être passé dans les services déconcentrés (DRIRE et SGAR Franche-Comté), le secteur privé (Bouygues) et l'administration centrale (DGITM).

Il souligne quelques points de vigilance dans l'actualité :

- pour les postes offerts en sortie d'école, le plancher de huit postes fixé pour le MAAF n'a pas été atteint et, après une analyse des postes souhaités /profil des candidats, il a été demandé à un IE PEF ayant dans un premier temps choisi des postes au MEEDE de choisir un poste MAAF parmi quelques postes qui lui ont été alors présentés,
- la fonction publique a refusé cette année la possibilité de détachement en premier poste,
- le choix des élèves à la sortie de Polytechnique conduit à recruter cette année le 281^e au classement général alors que le corps des IPEF recrutait traditionnellement dans les 100 premiers.

Il a rencontré la secrétaire générale du ministère chargé de l'agriculture et voit prochainement le secrétaire général du ministère chargé du développement durable pour faire progresser la mise en œuvre du projet stratégique des IPEF qui a reçu l'accord des ministres. Parmi les sujets abordés : rapport de Jean de Kervasdoué sur la formation, recrutements, gestion des parcours, détachements...

1. Parcours

1.1. Mission sur l'encadrement supérieur et dirigeant de l'Etat (Jean Guillot)

Par lettre du 9 janvier 2014, le Premier ministre a chargé l'inspection générale de l'administration (IGA), le conseil général du développement durable (CGEDD) et le contrôle général économique et financier (CGEFI) d'une mission conjointe sur l'encadrement supérieur et dirigeant de l'Etat.

La commande était très vaste puisqu'il s'agissait, dans la suite du rapport Pêcheur, de faire un état des lieux, de réfléchir à la place et aux missions des corps concernés et de prévoir de quels profils, expertises et compétences l'Etat aurait besoin dans l'avenir au regard de l'évolution de ses missions.

Jean Guillot (IPEF) a été désigné par le CGEDD pour faire partie de la mission, les autres membres étant d'anciens élèves de l'ENA.

Il souligne tout d'abord que le rapport est quasiment terminé mais n'a pas encore été remis. Il ne peut donc le commenter mais peut néanmoins souligner quelques points, concernant plus particulièrement les ingénieurs, qui ressortent des entretiens et travaux auxquels il a participé.

Pour dresser un état des lieux, la mission a tout d'abord dû définir un périmètre d'étude : elle a retenu celui des corps recrutant à la sortie de l'ENA ou de Polytechnique (mais les réflexions ont naturellement porté sur un champ plus vaste).

Fin 2012, ce périmètre correspondait à plus de 13 000 hauts fonctionnaires (environ 6 200 pour les corps ENA, 5 600 pour les corps Polytechnique et 1 500 pour les corps de débouché de ces corps). Les deux corps numériquement les plus importants sont les IPEF (3 600 agents) et les administrateurs civils (2 500 agents).

Pour les compétences nécessaires, elles sont naturellement liées aux missions de l'Etat qui ont et continuent d'évoluer rapidement, ces évolutions relevant d'abord de décisions politiques.

La mission n'a pas voulu se lancer des scénarios qui auraient été contrastés, préférant des approches pragmatiques, plus susceptibles de déboucher sur des mesures concrètes.

Ses interlocuteurs ont globalement souligné la très grande qualité des jeunes hauts fonctionnaires recrutés aujourd'hui et leurs capacités d'adaptation, même si leurs connaissances en sortie d'école doivent être complétées pour les rendre complètement opérationnels.

Le besoin de recruter des scientifiques en général et des ingénieurs en particulier n'est pas contesté. La nécessité pour l'Etat de continuer à disposer d'une vraie expertise face à un monde de plus en plus complexe est reconnue. Dans le domaine des grands systèmes d'information, des échecs récents ont contribué à la prise de conscience du rôle et de l'importance d'un vrai chef de projet, compétent.

Pour les IPEF, une simulation à 5, 10, 15 et 20 ans a été faite avec le niveau actuel des recrutements, soit 65 par an (une autre simulation a été faite en ramenant à 50 le niveau des recrutements mais les conclusions n'en sont pas sensiblement différentes) : elle montre une évolution préoccupante de la pyramide des âges puisque dans 15 ans, 34 % des membres du corps auront 55 ans et plus et leur nombre en valeur absolue va augmenter pendant une dizaine d'année suite à l'allongement de l'âge de départ à la retraite. Par ailleurs, la question des postes d'encadrement continuera à se poser pour la tranche d'âge des 40 à 54 ans puisqu'ils seront encore plus de 1 000 dans 15 ans.

Pour les parcours des ingénieurs en général et des IPEF en particulier, les interlocuteurs de la mission ont souligné la nécessité d'une réflexion dépassant le cadre strict de l'Etat. Il faut leur permettre d'exercer des métiers formateurs au sein des collectivités territoriales et des opérateurs, y compris en premier poste, métiers qui souvent n'existent plus au sein de l'Etat.

La féminisation progresse mais, pour Polytechnique, il reste le frein lié au choix de la filière à l'entrée en classe préparatoire, les femmes choisissant d'abord les sciences du vivant.

Enfin, la mobilité est reconnue comme bénéfique, pas seulement au sein de la fonction publique de l'Etat mais aussi entre les fonctions publiques. Pour retirer un obstacle à cette mobilité, il faudrait vraiment arriver à aligner le taux de contribution aux charges de pension versé par une collectivité locale lorsqu'elle emploie un fonctionnaire de l'Etat en détachement sur celui versé lorsqu'elle emploie un fonctionnaire territorial (en 2014, les taux sont respectivement de 74,28 % et de 30,40 %, ce qui représente un surcoût de l'ordre de 20 000 € par agent et par an).

Cette présentation suscite plusieurs commentaires des membres de la COS :

- la mobilité mérite d'être encouragée
- il faut favoriser (formation et postes) le développement d'un esprit d'entrepreneur et la connaissance de l'international
- a contrario, un IPEF qui aurait occupé trois premiers postes uniquement dans le secteur régalién et en France serait clairement handicapé par rapport à d'autres s'il voulait alors s'orienter vers le secteur privé

- il faut continuer à attirer des gens qui ont d'autres choix possibles
- le bon niveau de recrutements dépend notamment de deux facteurs : le maintien ou non par l'Etat d'un réseau territorial développé, le degré d'ouverture du corps vers l'extérieur
- il faut, au sein de l'administration, regarder le niveau et le nombre des postes que l'on est en mesure d'offrir en début et en milieu de carrière.

1.2. Mission sur les parcours des IPEF (Sylvie Hubin-Dedenys)

Par lettre du 14 mai 2014, les secrétaires généraux des deux ministères (agriculture et développement durable) ont demandé au CGAAER et au CGEDD de faire des propositions pour les parcours professionnels des IPEF :

- analyse de la situation à partir notamment des bilans de gestion annuels
- évaluation des besoins à moyen et long terme des administrations en IPEF
- description et quantification des différentes familles de parcours professionnels qui s'inscrivent dans une dynamique de carrière
- examen plus général des possibilités offertes chez les différents employeurs (collectivités territoriales, établissements publics, institutions internationales, entreprises publiques ou privées, etc.) avec appréciation de leurs possibilités de développement et description des nouveaux parcours professionnels correspondants
- propositions portant sur des principes susceptibles de guider la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du corps
- présentation des conséquences en matière de conseil individualisé aux ingénieurs, de besoins en formation continue de haut niveau, d'hypothèses de recrutement dans le corps, d'organisation à mettre en place...
- repérage d'éventuelles discriminations liées au genre dans l'accomplissement des différents parcours, en particulier les plus valorisants, et proposition de mesures correctives nécessaires
- examen des carrières qui peuvent être qualifiées ou ressenties comme bloquées et des fins de carrières dans un contexte d'allongement des parcours.

Il s'agit donc d'une mission ambitieuse, très complémentaire de la précédente.

Les membres de cette mission sont Pierre-Alain Roche, Sylvie Hubin-Dedenys, Georges Regnaud, Marie Villette (IPEF) et Yves Geffroy (ISPV).

La mission a commencé par regarder ce qui existe déjà et constitue une bonne base de travail (rapport Martinand-Vialle pour préparer la création du corps des IPEF, référé de la Cour des comptes suite à cette création, rapport Foltz-Canepa sur les ingénieurs, Roudier-Lecoœur et Kervasdoué sur la formation, un rapport sur l'expertise, un sur les corps d'ingénieurs (ITPE, IAE, ITM et ITGCE), les travaux de la COS, le projet stratégique des IPEF.

S'il existe de nombreuses photos de l'existant, il existe par contre peu d'analyses sur les parcours. La mission va donc analyser en détail les parcours de trois promotions récentes (2002, 2003 et 2004) et adresser un questionnaire à ces IPEF. Elle regardera aussi les premiers postes actuellement proposés et la situation après 20 ans de carrière.

L'idée est de se tourner ensuite vers l'avenir en dégagant une dizaine de parcours types et en la proposant à des DRH (tous secteurs, y compris privé) pour voir ce qui leur paraît le plus attractif et les obstacles à l'employabilité.

L'objectif de la mission est d'avoir un premier rapport d'étape en novembre, d'échanger avec les commanditaires et de finaliser pour la fin de l'année.

Alain Mouliner se félicite du démarrage de cette mission. Il souhaite que l'on regarde bien quels sont les vrais leviers d'action possibles et que l'on n'oublie pas la question de la formation et celle des fins de carrière.

2. Recrutements

2.1. Données générales (Philippe Bonneau)

Il y a déjà eu cette année, outre les 8 recrutements par liste d'aptitude au 1er janvier,

- 13 recrutements par concours interne (9 ITPE, 1 IAE et 1 ITGCE)
- 44 recrutements par concours externe
 - 25 X
 - 3 ENS
 - 9 AgroParisTech
 - 7 autres grandes écoles scientifiques (3 ENPC, 2 Montpellier, 1 Vétérinaire Afort et 1 ex ENS)

2.2. Les recrutements en sortie d'ENS (Cyrielle Barbot)

Cyrielle Barbot présente le résultat du travail qu'elle a mené à la demande de la COS, avec l'aide de Philippe Bonneau et deux autres collègues (Eric Tromeur et Anastasia Wolff), ce qui a permis de couvrir le champ des 3 ENS (4 maintenant avec la création de l'ENS de Ker Lann qui était jusqu'à présent une simple implantation de l'ENS Cachan).

La COS s'était en effet inquiétée de la baisse des candidatures (28 présents en 2010 pour 9 seulement en 2004) alors que le nombre de places offertes est toujours de trois.

Les causes du recul, qu'il conviendrait de relativiser car il y a pu avoir un effet d'attractivité exceptionnel en 2009 lié à la création du corps, semblent être multiples :

- manque d'information en amont et problème de délais
- faible nombre de places offertes, le passage par Polytechnique ou AgroParisTech paraissant à certains une voie plus facile
- importance du travail préparatoire, notamment de la préparation de l'écrit
- image du corps, parfois dévalorisée par certains membres du corps.

Après discussion, la COS propose trois mesures :

- suppression de l'épreuve écrite, la sélection se faisant uniquement sur dossier, comme cela est pratiqué par le corps des mines
- « journée portes ouvertes » pour une information des normaliens plus en amont à l'initiative des IEPF-ENS
- réunion d'information à l'initiative du chef du corps destinée aux équipes de direction des ENS.

2.3. Les recrutements à la sortie de l'X (Philippe Bonneau)

Philippe Bonneau présente les résultats du recrutement 2014 des IPEF à la sortie de Polytechnique

- les 25^e recruté est cette année 281^e au classement général alors que le corps recrutait traditionnellement parmi les 100 premiers
- il faut toutefois relativiser car le 22^e est 101^e au classement général : comme il y a deux ans, de nombreux élèves classés après le 80^e n'ont pas postulé parce qu'ils estimaient, à tort, que leur rang de classement ne leur permettrait pas d'entrer dans le corps des IPEF
- plus étonnant et regrettable sont les démissions tardives d'élèves alors qu'ils sont bien classés et ont fait l'effort de présenter un projet professionnel ; ils ont donc été questionnés et ont pour la plupart répondu, réponses utiles pour mieux comprendre
- certains craignent des difficultés pour suivre la voie de leur choix (études à l'étranger notamment).

Après discussion, la COS propose :

- de soutenir la démarche d'information en amont proposée par les IEPF
- de dissiper des impressions héritées du passé : en 2014, 11 élèves, soit pratiquement un sur deux, fera sa première année d'études à l'étranger (contre 2 en 2009)
- de créer pour cela un site internet très léger mais institutionnel des IPEF (avec témoignages vidéo courts), prolongement de la plaquette IPEF qui a été très appréciée (répondant ainsi également à la demande d'information exprimée par les normaliens). Philippe Bonneau et Guillaume Mangin acceptent de prendre en charge ce projet avec l'appui des services de communication des deux ministères.

Pour l'international, la question se pose aussi de l'existence de postes dans la suite de la carrière ; l'existence d'échange entre administrations, même si elle concerne peu de cas, serait à encourager (à l'image de ce qui a été fait pour le corps diplomatique).

3. Détachements en premier postes

La fonction publique a refusé cette année un détachement en premier poste, à RTE en l'occurrence. Une solution est en voie d'être trouvée, recueillant l'accord de l'intéressé, mais la question continue de se poser pour l'avenir.

La modification juridique nécessaire est du niveau législatif. Les deux secrétariats généraux y travaillent, une opportunité étant le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires qui doit prochainement être examiné par le Parlement.

Alain Moulinier, tout en souhaitant que cette évolution intervienne rapidement, demande que, sans attendre, on clarifie ce qui est possible et ce qui ne l'est pas pour ne pas laisser les élèves s'engager dans une impasse.

4. Questions diverses

Sophie Mangiante présente une première esquisse du bilan de gestion 2013 du corps des IPEF. En première analyse, on constate une diminution régulière des effectifs, une progression de la féminisation du corps, une stabilité des positions administratives (la progression apparente des détachements est liée à un retraitement statistique).

Une comparaison sur plusieurs années va désormais être possible.

Le chef du corps remercie Jean Guillot qui assurait le secrétariat de la COS avec Emmanuelle Bour-Poittrinal et part en retraite et annonce que Edmond Graszki lui succédera dans ces fonctions.

Prochaines COS

- mercredi 24 septembre à 14h00 au CGAAER
- jeudi 11 décembre à 14h00 à la Défense